

I) Réforme SNCF : Édouard Philippe a-t-il créé les conditions de la division syndicale?



PHILIPPE WOJAZER / REUTERS

Edouard Philippe et Elisabeth Borne à Matignon lundi 7 mai.

Edouard Philippe et Elisabeth Borne à Matignon lundi 7 mai.



À l'issue de la réunion ce lundi à Matignon, les syndicats ne semblaient pas tous sur la même longueur d'onde.

Si tous les syndicats reçus ce lundi 7 mai par le premier ministre ont appelé à poursuivre la grève à la SNCF, Edouard Philippe semble avoir percé une (légère) brèche dans le front syndical. Sans surprise, la CGT-Cheminots et Sud-Rail estiment de concert que l'intérêt de cette réunion était plus que limité, alors que débute mardi 8 mai la huitième séquence de grève des cheminots contre la réforme et que l'intersyndicale décidera mercredi 9 les suites à donner au mouvement.

"Il n'y a pas de débat" a déploré Laurent Brun, secrétaire général de la CGT-Cheminots, alors que le porte-parole de Sud-Rail, Erik Meyer, dénonçait une rencontre "où il n'y a rien à négocier".

L'Unsa ferroviaire et la CFDT-Cheminots se sont montrées de leur côté beaucoup moins inflexibles, considérant que le chef du gouvernement avait fait quelques concessions. "On a rencontré un premier ministre très déterminé sur ses axes mais, derrière ça, prêt à ouvrir des discussions sur des sujets qui nous semblent importants comme celui du nouveau cadre social des nouveaux cheminots, comme celui de la dette, de la pérennisation du financement des infrastructures ferroviaires", a déclaré Didier Aubert, secrétaire général de la CFDT Cheminots.

"Aujourd'hui, je pense qu'on a été entendus en termes de méthode et de dialogue social" et "les 15 jours à venir vont être primordiaux", a estimé pour sa part Roger Dillenseger, secrétaire général de l'Unsa ferroviaire. Le premier ministre a en effet indiqué aux syndicats qu'ils les recevra le 24 ou le 25 mai et que "les 15 jours qui nous séparent de cette date" devaient "être utiles".

"Des éléments à préciser" par amendements

Edouard Philippe l'a dit et le répète, il est hors de question selon lui de revenir sur le texte adopté (très largement) par les députés. Pour autant, il n'écarte pas la possibilité d'apporter de menues modifications. "Le texte ne changera pas fondamentalement (...) mais il peut encore être finalisé", a-t-il déclaré ce lundi en conférence de presse. Par quels moyens? "Il reste des éléments à préciser d'ici l'examen en séance du texte au Sénat à partir du 29 mai", souffle au Monde un conseiller d'Edouard Philippe. En d'autres termes, il s'agit de laisser aux syndicats la possibilité de travailler sur des amendements qui seront portés le cas échéant par le gouvernement à la Chambre Haute.

Ce que la CFDT a accepté de faire. "La CFDT a déjà travaillé sur une quarantaine d'amendements qui seront proposés", lesquels concernent

"l'ouverture à la concurrence, le statut de

LAPRESSEENREVUE.EU

l'entreprise, la situation très concrète des cheminots", a indiqué Laurent Berger. Un exercice auquel Sud-Rail ne veut absolument pas se soumettre. "Il n'est pas question de déposer des amendements sur un dossier déjà mal construit", a indiqué ce lundi le porte-parole du syndicat, Erik Meyer. "On a bien compris que ces amendements ne seraient que des amendements de forme. Ce n'est pas de nature à nous satisfaire", a de son côté réagi la CGT-Cheminots.

Des concessions à petites touches

À défaut de céder sur l'ouverture à la concurrence ou le remplacement du statut de cheminot, Edouard Philippe a adopté une stratégie des petits pas à laquelle ne restent pas insensibles les syndicats réformistes. Après avoir refusé de rencontrer les syndicats, il a finalement cédé sur ce point, tant pour jouer la montre que pour tenter de convaincre les centrales les moins contestataires de ne pas s'engager dans un bras de fer dur.

C'est en poursuivant cette logique que "le gouvernement a répondu favorablement à des demandes de la CFDT et de l'UNSA consistant à 'impliquer' l'État dans ces négociations de branche et à mettre en place un calendrier réaliste de discussion", selon Le Monde. "Je crois qu'il a compris qu'on ne pouvait pas laisser le patronat sans une forme de pression sur la discussion sur un nouveau cadre social", a déclaré Laurent Bergé.

Ce faisant, Edouard Philippe continue de procéder par petites touches. Jusque-là silencieux sur les conditions de la reprise de la dette de la SNCF (réclamée notamment par la CGT), le premier ministre n'a pas levé le voile sur les détails mais indiqué qu'il soumettrait la reprise au vote des députés. Par ailleurs, l'Etat s'est engagé à reprendre progressivement, à partir de début 2020, une partie de la dette de SNCF Réseau, qui atteignait 46,6 milliards d'euros fin 2017 et continue de s'alourdir.

En procédant ainsi, Edouard Philippe peut espérer corneriser les centrales les plus contestataires et obtenir l'assentiment des plus réformistes. D'autant que le temps ne joue pas vraiment en faveur des opposants au texte, accusant une baisse relative de la participation à la grève "sautemouton" instaurée jusqu'à la fin du mois de juin. "Il y a une main tendue, et elle a été partiellement saisie. Je dis partiellement, parce que côté CGT, SUD et FO, ce n'est pas le cas", a d'ailleurs souligné Guillaume Pépy, le PDG de la SNCF.

Cette stratégie des petits pas paiera-t-elle? L'intersyndicale se réunira mercredi 9 mai en fin d'après-midi pour y répondre avec, en ligne de mire, une "journée zéro cheminot" prévue pour le 14 mai. Enfin, si elle a lieu un jour. "On va voir si on maintient ou si on décale dans le temps car ça se prépare, une journée zéro cheminot", a d'oreset-déjà prévenu Didier Aubert, secrétaire général de la CFDT Cheminots.



Karim: ouvrier, lanceur d'alerte, viré

Franck Dépretz (Reporterre)



En juin 2017 éclatait le scandale des supposés déversements illégaux d'acide d'ArcelorMittal à Florange. Dans une vallée où plane l'ombre du géant de l'acier, où en est l'enquête ? Comment réagissent les élus ? et, surtout, comment évolue la situation de Karim Ben Ali, le lanceur d'alerte licencié après ses révélations?

- Nancy (Meurthe-et-Moselle), correspondance
- Dans ce reportage vidéo de 8 minutes, nous présentons Karim Ben Ali, le chauffeur routier intérimaire qui a lancé l'alerte. À sa suite, nous faisons le point sur ce scandale.

https://youtu.be/bOQ2NvOWiLY

« Le premier lanceur d'alerte ouvrier du pays, et peut-être d'Europe, bientôt à la rue... Tu parles d'un héros... » Lorsqu'on l'a rencontré pour la première fois, en mars dernier, Karim Ben Ali, 36 ans, n'avait plus les moyens de payer son loyer. La situation de ce père de trois enfants, chauffeur de poids lourds depuis ses 19 ans, actuellement sans travail et au RSA, n'est pas sans lien avec le tollé médiatique provoqué par <u>la</u> publication de l'une de ses vidéos en juin 2017. Intérimaire, Karim s'est filmé, en décembre 2016, en train de déverser un liquide vert fluorescent de l'acide, dit-il alors — directement dans la boue du crassier de Marspich, en Moselle, pour dénoncer les pratiques imposées par ArcelorMittal Florange et son sous-traitant, Suez RV Osis Industrial Cleaning.

Karim transportait des matières corrosives et de l'acide chlorhydrique en solution. C'est ce qu'indiquent les nombres figurant sur la plaque d'identification située à l'arrière de son camion : 80 et 1789 correspondant au code danger et au code matière, codes enregistrés par l'ONU. Cette plaque, Karim la dévoile dans une vidéo inédite, qui n'a jamais été publiée sur Internet. On peut toutefois en voir un extrait dans le documentaire « Pollution : Alertes citoyennes sur le net » diffusé sur Planète + Crime investigation, le 2 avril 2017. « Sur les quatre vidéos que j'ai prises, une seule a fait le buzz. Les trois autres ont été saisies par la police judiciaire », nous révèle Karim.

Censé être détruit à Amnéville, au centre de traitement Cedilor appartenant à Veolia, cet acide aurait donc été déversé dans la nature. Pour « une question de pognon », selon Karim : « Je déversais une à deux fois 28 mètres cubes d'acide par jour au crassier. Ça devait faire de sacrées économies en frais de recyclage...» Pendant que sa vidéo fait le tour du monde, Karim est blacklisté des agences d'intérim, s'attire les foudres du groupe coté au CAC 40. À la suite des inhalations de fumées toxiques, il perd le goût et et l'odorat, développe des ulcères aux yeux. Sous la pression, il sombre dans la dépression et est hospitalisé deux mois et vingt jours...

Onze mois après ses révélations, où en est l'affaire ? Des déversements d'acide ont-ils été avérés ? Étaient-ils réguliers ? Les autorités publiques ont-elles enquêté ? Beaucoup de questions restent en suspens. Le parquet de Thionville n'a toujours pas bouclé son enquête judiciaire. Contactée, la procureure n'a pas souhaité répondre à nos questions. Pas davantage la Dreal (Direction régionale l'environnement, de l'aménagement et du logement) ; elle avait effectué des prélèvements des sols, pour les besoins de l'enquête, dès le mois de juillet 2017, un mois après la publication d'une des vidéos de Karim. Les résultats n'ont toujours pas été communiqués. « Ils ont fait des analyses des cours d'eau alentour, pris des échantillons, etc., constate Karim. Mais ils n'ont pas pensé à me faire venir pour me demander où précisément je déversais l'acide. ArcelorMittal était présent, mais pas moi...»

« Aucun acide n'a jamais été déversé ni dans le centre de stockage de résidus ni, et encore moins, dans la nature »

Parallèlement, la communauté d'agglomération du Val-de-Fensh, qui a la responsabilité de la qualité des rivières qui traversent la vallée, dit mener tous les mois des analyses des eaux avec ses propres services. Michel Liebgott, son président, est formel : « Aucune présence d'acide dans les eaux n'a été révélée. » Et de préciser : « On est dans une région industrielle. On sait que les sols sont pollués, que ça soit à Gandrange avec l'aciérie ou les vieilles usines de la vallée de la Fensh. Il n'y a pas de tabou. Une fois qu'on se retrouve de nouveau propriétaire, c'est pour notre pomme. Ça coûte très cher en dépollution à la collectivité pour rendre les zones réhabitables. »



« Aucun acide n'a jamais été déversé ni dans le centre de stockage de résidus ni, et encore moins, dans la nature », a dit, de son côté, ArcelorMittal à deux reprises. Au lendemain des accusations de déversement d'acide, le géant minier et sidérurgique porte plainte en diffamation contre X, car il n'apprécie pas que « son nom [soit] mis en cause ». Puis ArcelorMittal mène sa propre enquête en interne. Conclusion : le liquide vert fluorescent fumant que l'on voit sur les vidéos n'est autre qu'un « mélange de boues d'hydroxyde de fer qui contient du chlorure et qui est légèrement acide par nature ». Ces boues seraient « non dangereuses » et leur dépôt est « autorisé » et « contrôlé par arrêté préfectoral ».

Analytika arrive à une autre conclusion. Ce centre indépendant « d'investigation et d'expertise en contaminations chimiques » a analysé de la terre prélevée exactement là où Karim dit avoir déversé de l'acide. Résultat, le taux de chlorures apparaît trente fois plus important que sur la terre du crassier épargnée par les déversements. Le taux

de chlorures apparaît trente fois plus important que sur la terre du crassier épargnée par les déversements. Le taux de sulfates, quant à lui, est quatre-vingt fois supérieur. Un écart dû à la réaction des éléments contenus dans le sol avec « un mélange d'acide chlorhydrique et sulfurique », selon Analytika.

À l'origine de ces prélèvements, un journaliste indépendant : Pedro Brito Da Fonseca, auteur du documentaire « Pollution : Alertes citoyennes sur le net ». Diffusé le 2 avril dernier sur une chaîne « confidentielle » [1], ce documentaire (non podcasté) a eu le mérite de relancer l'affaire en apportant plusieurs éléments nouveaux. Les déversements de matières dangereuses —, on ne parle pas encore d'acide — semblent connus des pouvoirs publics de longue date. Dès 2010, des arrêtés préfectoraux pointent la présence excédentaire des substances dangereuses » (chrome, arsenic, fluoranthène, zinc). En 2015, la préfecture note que « certaines des boues déposées sont dangereuses », avant de mettre en demeure ArcelorMittal, deux ans plus tard, pour ne pas avoir respecté « la quantité maximale autorisée » de déchets sur le crassier.

« Le monde dans lequel nous vivons est cynique, froid, implacable et inhumain »

Contrairement aux affirmations d'ArcelorMittal, les plus hautes instances du groupe avaient eu connaissance des vidéos de Karim dès janvier 2017 — et non en juin au moment où l'affaire éclate médiatiquement. « Ton nom, ils le savaient déjà depuis bien longtemps, mon ami », a avoué au téléphone un sapeur-pompier de Rombas à Karim, tandis que la conversation était enregistrée à son insu pour le documentaire de Pedro Brito Da Fonseca. Ce pompier était le seul de sa caserne à être salarié d'ArcelorMittal. Hasard malheureux, c'est vers lui que Karim s'est tourné vidéos, montrer ses vers 20 décembre 2016, et dénoncer les pratiques de ses employeurs... Le pompier, selon « Pollution : Alertes citoyennes sur le net », a fait remonter l'information à ArcelorMittal dès le début janvier 2017.

Karim croit alors que le pompier va prendre les mesures pour faire cesser les déversements d'acide mais la Suez, le sous-traitant qui emploie Karim en intérim, l'écarte du site d'ArceloMittal de Florange pour celui de l'entreprise Ascometal, à Hagondage. Puis, un jour de février 2017, Karim n'est plus rappelé par sa boîte d'intérim. Ni par aucune autre. « Un chef de la Suez, de chez Ascometal, m'apprend à l'oral que je ne serai pas rappelé en raison d'une rupture de discrétion commerciale. Au revoir. » Karim mettra encore du temps avant de prendre conscience qu'il est blacklisté. Ne sachant plus quoi faire, il contacte une amie journaliste à France Bleu Nord Lorraine pour lui montrer ses vidéos. Voilà pourquoi six mois se sont écoulés entre le moment où Karim a tourné les vidéos (décembre 2016) et le moment où elles ont fait le buzz (juin 2017).





Autre révélation du documentaire de Pedro Brito Da Fonseca : un nouveau témoin confirme la version de Karim [2]. « L'acide souillé, je l'ai fait aussi. Si j'avais besoin de faire une rétention quand j'étais d'astreinte à la cokerie, ça finissait au crassier. » Face caméra, Yvan affirme que les déversements d'acide étaient réguliers sur le crassier déjà entre 2004 et 2010, période durant laquelle il travaillait comme intérimaire pour des sociétés de transport. « Je vois encore cet opérateur me dire avec un grand sourire : "Tu fermes ta gueule, hein!" C'était dit gentiment, mais ça voulait dire ce que ça voulait dire. »

Comment les élus locaux réagissent-ils face à ces nouvelles révélations, qui mettent en cause le principal employeur de la vallée ? « Pour le peu que le maire de Florange m'a reçu, raconte Karim, c'était pour me faire le reproche qu'à cause de la peur des déversements d'acide, il n'y avait plus d'investissement dans l'immobilier. » Des propos que nous aurions bien voulu confronter auprès du premier intéressé, Rémy Dick, jeune premier magistrat de <u>la ville qui</u> détient le record de France de la concentration de benzo[a]pyrène — un polluant cancérigène dans l'air. Mais nos demandes d'entretien sont restées lettres mortes. Nous nous contenterons de ce conseil délivré à Karim par Alexandre Holsenburger, adjoint au maire aux Affaires sociales, sur Facebook : « Croire que tout s'arrêtera après la diffusion [du documentaire] est une fable que seul un enfant peut croire. Le monde dans lequel nous vivons est cynique, froid, implacable et inhumain. (...) Les journalistes vont vous broyer une deuxième fois comme la première. Je vous aurai prévenu. Faites attention à vous. »



Au début de l'affaire, Michel Liebgott, le président de la communauté d'agglomération du Val-de-Fensh, rappelait dans la presse qu'« ArcelorMittal reste un groupe important, qui emploie 2.000 personnes » et se demandait si « tout ça ne serait pas une manipulation pour leur nuire? » Mais face à Reporterre, et à Karim, son discours se veut davantage tourné vers « la protection de la population qui se trouve autour du crassier ». Michel Liebgott met en avant la plainte déposée contre X, dès juillet 2017, par la collectivité, qui s'est constituée partie civile dans cette affaire pouvant constituer une « infraction aux dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement ».

« Est-ce qu'il y a une instruction ouverte ? Est-ce qu'un magistrat a été saisi ? Je n'en sais strictement rien »

« On n'a eu aucun retour de la part de la procureure, affirme Michel Liebgott à Reporterre. C'est presque comme si c'était classé sans suite. Je n'ai même pas été entendu dans le cadre d'une enquête préliminaire. Est-ce qu'il y a une instruction ouverte? Est-ce qu'un magistrat a été saisi? Je n'en sais strictement rien. » Si l'enquête désignait un responsable, le président de la collectivité aux 70.000 habitants s'engage à porter plainte non plus contre X mais contre la multinationale à l'origine des déversements. « Si les faits étaient avérés, ce serait automatique, confirme-t-il. On peut même demander des dommages et intérêts pour la population. »

Même engagement tenu de la part de l'eurodéputé Édouard Martin (PS). « Si procès il y avait, je peux me constituer partie civile. Mais ce serait en tant que citoyen », annonce à Reporterre l'ancien syndicaliste CFDT d'ArcelorMittal, qui se dit volontaire pour aider Karim à retrouver un emploi. « J'ai dû mal à croire qu'il faille autant de temps pour connaître les résultats des analyses [de la Dreal], ajoute-t-il. Ce silence est troublant. S'il était avéré qu'il y a eu déversement de produits toxiques, évidemment que ce serait un scandale sanitaire. Pour un groupe comme ArcelorMittal, avec les moyens qu'ils ont, ce serait impardonnable. »

« Seule la CGT a fait une demande de comité d'entreprise extraordinaire pour exiger de la direction d'ArcelorMittal des explications à la suite de la diffusion du documentaire », assure de son côté, Lionel Burriello, secrétaire général CGT ArcelorMittal Florange. Il insiste : son but n'est pas de prendre position au moment où une enquête judiciaire est ouverte. Mais plutôt de poser des questions : « Malheureusement, on n'a obtenu aucune réponse de la part de la direction, qui s'est contentée de faire un copier-coller des réponses prémâchées qu'on avait eu droit lors des premières révélations. Si ce n'est que la direction semblait beaucoup plus zen et sûre d'elle... »

Le comité d'entreprise ne fut pas extraordinaire comme l'espérait la CGT. Il a rassemblé, le 17 avril dernier, l'ensemble des syndicats d'ArcelorMittal, ainsi que la directrice du site, le directeur des ressources humaines et la responsable environnement. C'est vers cette dernière que le pompier de Rombas se serait tourné, dès début janvier 2017, pour lui montrer les vidéos de Karim — bien qu'elle ait nié, devant le comité d'entreprise, en avoir pris connaissance avant le scandale médiatique en juin de la même année. La dizaine de questions écrites posées par la CGT fut évacuée en une heure environ. Face à la langue de bois de la direction, il n'en fallait pas davantage, selon Lionel Burriello: « Pour la direction, le documentaire n'apporte rien de nouveau. Elle persiste à dire que les camions envoyés au crassier contenaient de la boue d'hydroxyde de fer en concédant qu'il y a une "infime quantité d'acide". Et elle joue sur le fait que la réglementation l'autorise à déverser ces produits jusqu'à un certain seuil.»

Le haut-fourniste, et candidat France insoumise aux dernières législatives, s'étonne que tout le monde fasse semblant de découvrir le problème. Les déversements de produits toxiques étaient un « secret de Polichinelle » : « C'est pas d'aujourd'hui qu'on envoie de la merde au crassier, poursuit Lionel Burriello, ça fait un siècle qu'il existe. C'était connu par tous les sidérurgistes. Mais de l'acide pur ou souillé, ça, je n'avais encore jamais entendu. »

« Si c'est avéré, il s'agit d'un scandale environnemental sans précédent »

Et d'ajouter : « Il y a toujours eu une pollution réglementée, tolérée, légale, c'est ça le pire ! Mais la vidéo [de Karim] interpelle, car c'est de l'ordre de mètres cubes déversés dans la nature ! Si c'est avéré, il s'agit d'un scandale environnemental sans précédent. On demanderait réparation. »

Après <u>la question au gouvernement</u> du député Michel Larive (France insoumise), sa collègue Caroline Fiat a également interpellé les ministres de la Justice et du Travail sur la question des lanceurs d'alerte, la loi Sapin II n'ayant été « d'aucun secours » pour Karim [3]. Mme Fiat exige que soit mis en place « un statut réellement protecteur des lanceurs d'alerte », afin de « leur assurer une réparation des préjudices moraux et financiers ; leur garantir une prise en charge des frais de justice ; leur permettre de ne pas alerter leur hiérarchie en premier lieu, si cette dernière peut être impliquée dans les faits dénoncés, ce qui représente un risque pour le maintien de leur emploi ; leur assurer, le cas échéant, un accompagnement renforcé dans leur recherche d'emploi ».



La députée insoumise a par ailleurs mené avec son équipe parlementaire un travail de l'ombre auprès d'élus locaux et de bailleurs sociaux afin d'aider Karim à retrouver un logement pour lui et sa famille. La France insoumise du Val-de-Fensh, quant à elle, est en train de créer un premier comité de soutien. Parallèlement, une page Facebook et une cagnotte en ligne ont été créées pour soutenir Karim dans son combat. Dans un courrier rendu public destiné à la procureure, une vingtaine de personnalités, dont de nombreux lanceurs d'alerte (Denis Robert, Irène Frachon, Antoine Deltour...), font part de leur étonnement « des délais et retard pris, notamment pour les résultats des analyses des prélèvements ».

Après s'être longtemps senti seul face à un géant, isolé politiquement, le vent semble enfin tourner en faveur Karim.



III) Macron : « Un Président de droite qu'on n'attendait pas » se félicite Jean-François Copé

Invité de l'émission L'épreuve de Vérité

sur Public Sénat, en partenariat avec l'AFP, Les Échos et Radio Classique, Jean-François Copé, maire LR de Meaux, a salué les réformes de la première année du quinquennat d'Emmanuel Macron : « Les mesures que la droite aurait dû faire » selon lui.

Par Public Sénat



Jean-François Copé l'assure, après sa déconvenue à la dernière primaire de la droite, il a pris « du recul » et « même de la hauteur ». Ce qui ne l'empêche pas de dresser un bilan de la première année du quinquennat d'Emmanuel Macron. « Emmanuel Macron, c'est quand même le Président de droite qu'on n'attendait pas. Personne n'a vu venir Emmanuel Macron. Homme qui se disait de gauche et qui depuis qu'il est élu n'a fait que des mesures que la droite préconise » (....) Si vous prenez toutes les mesures qu'il a prises depuis qu'il est élu, c'est grosso modo ce que la droite aurait dû faire quand elle était au pouvoir » poursuit-il avant d'ajouter : « Ça fait du bien à notre pays après un quinquennat désastreux, celui de M. Hollande ».

Toutefois, celui qui est toujours membre du bureau politique des Républicains, soulève quelques « erreurs très regrettables » de ce début de quinquennat comme l'augmentation de la CSG et la baisse des APL.

Copé « terrifié » par la « ligne Wauquiez/ Le Pen »



Ancien président de l'UMP, Jean-François Copé a bien conscience de la délicate situation dans laquelle se trouve sa famille politique après un tel constat sur les réformes de l'actuel gouvernement. « Soit vous soutenez ce qui est soutenable et il y a de quoi faire. À ce moment-là, vous êtes cohérent. Soit vous tapez comme un sourd et, à ce moment, vous est victime du syndrome d'incohérence et d'insincérité ».

Une équation qui pourrait s'apparenter à une attaque en règle contre Laurent Wauquiez que Jean-François Copé est à deux doigts de franchir. « La direction du parti a fait un choix. Celui de coller au discours de Marine Le Pen. Ça plaît aux

électeurs de Marine Le Pen, mais ils ne votent pas forcément pour la droite, ils votent pour l'extrême droite forcément (...) Ce qui me terrifie, c'est ce que beaucoup de vos confrères disent : la ligne Wauquiez/ Le Pen Le Pen/Wauquiez. C'est terrible car ça ne représente qu'une petite partie de l'électorat de droite (...) Moi, je n'ai jamais entendu dire la ligne Copé/ Le Pen. Ce n'était pas l'ambiance. J'ai toujours été ferme par rapport à cette question ».

Une alliance LR/ En Marche pour battre Hidalgo aux municipales



Enfin, le maire de Meaux juge indispensable une alliance LR/LREM pour les prochaines élections municipales à Paris. « C'est absolument indispensable. C'est une question de survie pour la banlieue (...) On ne peut plus arriver à Paris (...) C'est un cauchemar. Tout ça parce qu'il n'y a plus de politique des transports. Mme Hidalgo pense qu'elle vit dans un village (....) C'est une véritable mission d'intérêt général que de faire en sorte que Mme Hidalgo ne soit plus maire de Paris. Et, si pour y arriver, il faut faire une alliance LR et En Marche, pour ses éléments qui sont les plus à droite, et bien je crois que c'est une bonne chose » a-t-il lancé.





